

Les Échos Lauranais

Septembre
2012



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Comme il avait été annoncé lors de la réunion publique du 3 juillet, un registre a été placé en mairie pour recueillir les observations des Lauranais, après les actes de délinquance commis sur notre commune : agression, cambriolages...

À vrai dire, nos concitoyens ont été peu nombreux à s'exprimer. Nous avons recueilli neuf avis. Un seul d'entre eux est favorable à la pose de caméras. Le Conseil municipal sera prochainement saisi de la question de l'insécurité sur notre commune.

De la même façon, un registre est mis à disposition du public pour collecter les remarques concernant la prochaine mise en place du Plan de Prévention des Risques.

Jean Loubat, Maire de Laure

■ SÉCURISEZ VOTRE HABITATION

Que vous partiez deux heures ou huit jours, vous devez sécuriser votre domicile de la même façon. Quelques conseils :

- Vos points d'entrée doivent être protégés en priorité, puisque 80% des effractions se font par là.
- Une alarme avec sirène est le dispositif de dissuasion le plus répandu (souvent exigé par votre assureur). Elle alerte l'entourage et fait fuir l'intrus.
- Plus perfectionnée, l'alarme reliée à une société de télésurveillance qui est prévenue dans la minute qui suit le déclenchement de l'alarme, et prévient les forces de l'ordre.

D'autre part, vérifiez votre contrat d'assurance habitation qui peut exiger des dispositions particulières pour être dédommagés, par exemple, des serrures renforcées.

■ RENTRÉE DES CLASSES

Le maire, accompagné des adjoints et des enseignants, a accueilli les enfants à la porte de l'école.



■ EAU POTABLE

Une partie du réseau de distribution a été polluée, le mercredi 1er août, lors de travaux effectués sur la voirie. Le percement accidentel d'une canalisation d'eau potable a rendu nécessaire une coupure générale de l'alimentation. À la remise en service, quelques minutes plus tard, une pollution a été constatée : les utilisateurs de la rue du Portail neuf ont signalé que l'eau avait une forte odeur d'hydrocarbure. La société fermière (Lyonnaise des eaux) et l'Agence Régionale de la Santé ont été prévenues. Ces organismes ont recommandé de ne pas consommer l'eau et ont effectué des prélèvements à des fins d'analyse. La dernière, pratiquée sur un échantillon prélevé par l'ARS le 6 août, n'a pas mis en évidence la présence d'hydrocarbures polycycliques aromatiques et la restriction de consommation a pu être levée sur le secteur incriminé.

Pour prévenir ce type de problème lié à un phénomène de retour d'eau, la Lyonnaise des Eaux procède à l'identification des branchements concernés afin de les équiper d'un clapet antiretour.

■ CONTENEURS OM

Comme il était indiqué dans notre numéro de juillet, pour pallier les problèmes d'ordre sanitaire et faciliter leur collecte, les conteneurs collectifs ont été déplacés. De nombreux témoignages nous sont parvenus pour nous dire la satisfaction d'une large majorité de nos concitoyens. Bien sûr, quelques-uns

ont encore du mal avec cette mesure que nous leur expliquons au fur et à mesure. Les « points propreté » sont désormais positionnés et dimensionnés. Ils vont être rendus plus discrets grâce à des dispositifs adaptés.

■ PLAN CANICULE

Conformément aux directives gouvernementales, un registre des personnes âgées ou handicapées isolées est ouvert en mairie. Il est utilisé pour repérer individuellement nos concitoyens à risque isolés en cas de situation extrême : canicule, neige... Les personnes concernées peuvent vérifier si elles sont bien inscrites sur cette liste et, le cas échéant, demander à y figurer.

■ LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Les diverses animations ont bénéficié d'une météo favorable et ont été suivies par un large public.

- Le 13 juillet, la grillade, le feu d'artifice, la retraite aux flambeaux suivie du bal populaire ont été très appréciés par les petits et les grands. Un grand merci aux membres du comité des fêtes pour leur dévouement.
- Le 22 juillet, l'association du Patrimoine Lauranais créait l'événement.

Conformément à la tradition, une marche sur le sentier des Capitelles était organisée le matin. Le soir, au bord du lac, l'association organisait un repas avec animation musicale. Les participants ont été ravis.

- Le 5 août, les chasseurs de l'ACCA de Laure,

invitaient la population à venir déguster le sanglier à la broche. Excellente ambiance autour de la piste du Gourg de la Blanco.

– Le 11 août, concert offert par la Fondation du patrimoine. Après une visite guidée de l'église (le texte de l'intervention est disponible sur le site de la commune) et un repas pris ensemble, un



concert a été donné au lac par la soprano Ariane Wohlluther accompagnée par le guitariste Philippe Moratoglu.

– Le 19 août, le grand prix cycliste de Laure Minervois, finale du trophée Pays Cathare, a été organisé par le Villemoutaussou Trapel Vélo. Toute la journée, les spectateurs ont pu suivre les exploits des jeunes cyclistes (le plus jeune des vainqueurs de la journée était âgé de six ans). La journée s'est terminée par la remise des récompenses : maillots, bouquets, coupes et médailles. Des lots de bouteilles offerts par les Amis de la Vigne, du Vin et des Terroirs de Laure ont également été remis aux vainqueurs. Le Comité des fêtes a été présent toute la journée pour proposer des boissons fraîches.



– Les deux mercredis de pleine lune, le 4 juillet avec le magicien dans les bois et le 1er août au son des rythmes latinos, ont obtenu un réel succès. Le groupe a même organisé un autre mercredi en cette fin août : le thème retenu était celui d'une soi-

change. Jugez plutôt : plafond étoilé, lumière tamisée, ambiance feutrée, bougies, décor au milieu duquel évoluaient les participants vêtus de blanc. Parmi eux... un mime qui avait revêtu pour la circonstance un habit de Pierrot. Moment de poésie ! L'ambiance, aux dires de tous, était magnifique, et d'autant plus sympathique qu'un

copieux buffet, composé de plats apportés par chacun, a régalé l'assemblée.

Rendez-vous est pris pour, l'année prochaine, fêter la pleine lune de la même manière, si possible au bord du lac.

– Des balades vigneronnes ont été organisées tout au long de l'été par des producteurs lauranais : Poudou, Keim, Boyer, Cros Mayrevielle, Arnaud...

– Au château Saint Jacques d'Albas, Graham Nutter et Béatrice ont, cette année encore, marié avec bonheur la musique, la gastronomie et le vin. Le programme estival 2012, s'est terminé le mardi 21 août par un concert donné en hommage à Oscar Peterson par le James Pearson Trio, formé de musiciens

résidents du Ronnie Scott Club de Londres, le meilleur club de jazz de Grande-Bretagne. Le repas était préparé par le chef Jean-Marc Boyer de l'Auberge le Puits du Trésor. Soirée inoubliable.

– Un temps en sommeil, le club de pétanque a redémarré en force grâce à l'action d'un groupe de dirigeants dévoués. Il compte aujourd'hui une trentaine de licenciés. Les concours du vendredi se sont déroulés avec régularité et ont connu un joli succès.



rée blanche.

Initialement prévue au bord du lac, cette soirée (gratuite et ouverte à tous) s'est finalement déroulée le 29 août au foyer pour cause de météo plus qu'incertaine. Toutefois, le public n'a rien perdu au

AGENDA

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Journée du Patrimoine
à Laure-Minervois

Programme de la Journée :

10h Départ de la Mairie pour une promenade découverte sur le sentier des Capitelles, arrivé à la cyprière, descente par le chemin de Gazel, pour rejoindre le domaine Saint-Jacques d'Albas.

12h Dégustation des vins de Saint-Jacques, et repas tiré du sac.

14h Visite de la chapelle et du clocher roman, avec un descriptif détaillé des travaux en cours.

15h Retour à Laure, visite du village et de l'église Saint-Jean-Baptiste, édifice gothique méridional du bas Languedoc, avec l'inauguration du tableau d'Abraham Millot qui représente une déposition de croix, si le tableau est rentré de sa restauration.

17h Apéritif offert.

Cette Journée est organisée par l'association du Patrimoine Lauranais, et le château Saint-Jacques d'Abas.

Contact : tél 04 68 78 12 74 ou 04 68 78 24 82.

■ LÉGION D'HONNEUR

Par décret du Président de la République en date du 6 juillet 2012, pris sur la rapport du Premier Ministre et du Ministre de la Défense, sont nommés au grade de Chevalier de la Légion d'honneur : Rovès Jean-Paul, ingénieur en chef de l'Armement, Coordinateur des Zones « Afrique et Moyen-Orient » à la Direction du Développement International et Wencker Michel, ingénieur en chef de l'Armement, sous-directeur de la politique d'exportation dans le même organisme. Ces deux nominations honorent notre commune, car les brillants promus, beaux-frères dans la vie, sont le fils et le gendre de nos amis Alain et Colette Rovès.